**Notion: N0655**

**Notion originale: langue non propre**

**Notion traduite: langue non propre**

**Document: D563**

Titre: Variations philosophiques et Juridiques sur la notion de "langue propre"

Type: linguistique - article d'ouvrage collectif

Langue: français

Auteur: MOUTOUH, Hugues

In :Variable territoriale et promotion des langues minoritairesDirigé par: VIAUT, Alain

Ed. : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Pessac, pp. 87-97

Extrait E2854, p. 95

Bien évidemment, on ne trouve pas en Catalogne, comme nulle part ailleurs du reste, un tel échafaudage juridique. Le territoire n’est pas et ne peut pas être titulaire de droits, mais seulement support de l’activité normative. Autrement dit, soit les juristes catalans continuent à faire reposer la langue propre sur le territoire et alors il semble difficile de pouvoir légitimer les actions de préservation et de promotion de la langue catalane au détriment des autres langues non propres, soit ces mêmes juristes opèrent une substitution des fondements juridiques de la notion de langue propre et tout reste permis. C’est apparemment vers cette seconde solution que la Généralité semble s’être dernièrement tournée, notamment à travers la dernière loi de normalisation linguistique de janvier 1998.